

Réf: Dossier N° 132781

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ÉTABLISSEMENT IRIE ET FILS »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory MARIE KORE,
Lot 119, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 août 2022 et enregistrés au CEPICI le 16 août 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ÉTABLISSEMENT IRIE ET FILS »

Objet : La commercialisation l'importation et l'exportation de marchandises divers et le B.T.P.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN Marcory MARIE KORE,
Lot 119, Ilot 120

Dirigeant(s) : M IRIE BI BOH ERIC-IGOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-07550 du 26/08/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37936/GTCA/RC/2022 du 26/08/2022

